

RANDO PLAISIR

Compte rendu du Conseil d'Administration du 16 janvier 2019



Présents : Serge Bardet, René Billon, Françoise Blanc, Martine Dessagne, André Evieux, Patrick Fèvre, Marc Granger, Maurice Guillon, Roland Hucher, Aimé Lingot, Pierre Masi, Jacques Mermillon, Jeanine Palmigiani, Patrick Ripoteau

Excusés : Patrick Garcia, Maurice Guérin,

Le président René Billon ouvre la séance à 09h00 pour traiter les points inscrits à l'ordre du jour diffusé le 06/01/19.

Point sur le site Web de Rando Plaisir

Patrick Ripoteau rappelle que le site a été créé en juin 2018 pour un développement durant l'été et une mise en ligne officielle lors de l'Assemblée Générale d'octobre 2018. Il y a eu 518 connexions le 1er mois et à ce jour le nombre enregistré de connexions est de 1400, ce qui représente une moyenne de 300 connexions par mois, preuve d'un réel intérêt pour ce site.

En CA se pose la question naturelle de savoir qui visite le site (son accès n'est pas limité) et pour quelle utilisation. Patrick Ripoteau explique qu'il faudrait réaliser un sondage pour obtenir les réponses à ces questions ou alors utiliser la version payante du logiciel de gestion ce qui autorise l'accès à des moyens de mesure que l'actuelle version gratuite ne permet pas (identification et comptage des pages consultées par exemple).

La mise en ligne des documents, des photos et diaporamas n'atteint pas pour l'instant le volume maximal autorisé par la version logicielle gratuite. Pour bénéficier de plus d'espace mémoire il serait là aussi nécessaire de passer à la version payante, permettant de déposer en ligne un plus grand nombre de photos pour chaque randonnée et de les y laisser plus longtemps. En attendant que le besoin soit bien réel il a été décidé en CA de limiter les photos à quelques unes par rando et pour une durée limitée. Par ailleurs Patrick Ripoteau veille à 'alléger' le nombre d'octets des photos mises en ligne.

Jacques Mermillon propose par ailleurs que les futurs calendriers des randonnées ne soient plus diffusés par mail mais directement mis à disposition sur le site. Après échanges en CA il est décidé de diffuser malgré tout par mails, au moins temporairement, l'information selon laquelle les nouveaux calendriers sont disponibles sur le site.

Point sur les commissions

- Commission Randos :

Jacques Mermillon présente au CA la participation moyenne aux randonnées pour le dernier trimestre 2018 : elle est de 31 le lundi, 39 le jeudi et 16 pour les randos douces. En 2017 la moyenne était de 35 le lundi et 39 le jeudi (pas de suivi précis pour les randos douces).

La sortie raquettes à Lamoura du week-end du 13 janvier s'est très bien déroulée dans de bonnes conditions pour les 20 participants. Une demande de remboursement de la redevance réglée pour la préparation des pistes a toutefois été adressée à l'organisation locale car les pistes n'étaient pas préparées.

Au jour du CA il y a 41 inscrits pour la sortie à la ferme Guichard (pour un maximum de 45).

- **Commission Sentiers :**

Roland Hucher fait le point en CA de la commission sentiers.

Les travaux de balisage sont maintenant terminés entre Saint-André et Bosseron, à la demande du CDRP (Comité Départemental de Randonnée Pédestre). Les rénovations des circuits de Neuville et du mont Olivet sont achevées également.

Roland a participé à une réunion de la CCRAPC (Communauté de Communes Rives de l'Ain Pays du Cerdon) avec le CDRP sur le thème de la restitution de la prestation de services (i.e. entretien et balisage des sentiers balisés) et de la refonte des circuits inscrits au PIPR (Plan des Itinéraires de Promenade et Randonnée). Il en ressort que pour les circuits qui ne seront plus inscrits au PIPR il n'y a aura plus de prestations de services et que ce sont les maires qui paieront les frais correspondants. Il semble que cette refonte soit la raison de l'actuelle situation de blocage de la commande de plaques signalétiques. Enfin le souhait est exprimé de faire apparaître l'implantation des plaques signalétiques sur les topo des circuits du PIPR.

Les échéances à venir de la commission sentiers sont la programmation de l'information sur le balisage et des travaux à réaliser sur les sentiers (entretien et balisage) qui fera l'objet d'une prochaine réunion de la commission sentiers à venir sous peu.

- **Commission Communication / Animation**

Plusieurs idées de sortie annuelle sont déjà recensées selon Françoise Blanc. Avant toute prise de décision il y a encore beaucoup de travail à faire pour affiner le programme de la journée, selon le lieu, et chiffrer les coûts associés (transport, visites, resto,...).

Un échange en CA a porté sur le choix de la date pour la sortie annuelle et sur le maintien du jour de la semaine, au samedi comme habituellement, ou pour un autre jour. Pour l'instant la date n'est pas fixée et René Billon a demandé à la commission de finaliser le projet pour une prise de décision à faire lors d'une réunion du bureau d'ici fin février si possible. Ladite réunion a été prévue pour le 27 février à 10h00.

Point sur les achats

Pierre Masi présente le bilan au CA.

L'achat du vidéoprojecteur a été fait pour 400 €. Les prochains achats seront un percolateur pour faire le café et une plancha. Les projets sont déjà bien engagés, nos spécialistes en moments festifs sont sur l'affaire, tout devrait bien se passer !

La commande des consommables nécessaires à l'entretien des sentiers reste à faire, Maurice Guillon et Roland s'en occupent.

Pierre a fait la demande de subvention à la commune de Poncin, René se charge des autres communes : Neuville, Saint Jean le Vieux et Saint Alban.

Dans le but de développer la présence des femmes dans les associations sportives Pierre rappelle que pour chaque nouvelle licence féminine 10 € doivent être versés par le CDRP pour le compte du CNDS (Centre National pour le Développement du Sport).

Actuellement Rando Plaisir compte 146 licenciés (au total, pas que les femmes...) pour 155 l'an dernier.

Informations et questions diverses

- l'Assemblée Générale du CDRP aura lieu à Poncin le 09 février prochain à 14h00.
- le programme départemental des randonnées est paru : il sera mis à disposition sur le site internet de Rando Plaisir (pour rappel : <http://rando-plaisir.e-monsite.com/>)

Le prochain CA se tiendra le 17 avril 2019 à 9h00 (salle de réunion du foyer rural).

Le secrétaire, Patrick FEVRE

